

## **Séance du Conseil communal du 22 mai 2014**

Présents: M. FRANSOLET, Bourgmestre - Président,  
MM. ANCION, PAROTTE, WILLEMS, LAURENT, Echevins,  
Mme WILLEM-REMACLE, Présidente du CPAS,  
MM. HOUSSA, LAURENT, Mme KONINCKX-HAENEN, MM. LERHO,  
VANDEN BULCK, Mme BRAUN-SCHROEDER, MM. DE LEUZE, MATHIEU, Mmes  
WILLEM-MARECHAL, MAGIS, M. CHAUMONT et  
Mme FRANSEN, Conseillers communaux,  
Mme ROYEN-PLUMHANS, Directrice générale

M. Michel PETIT, Conseiller communal, est excusé.

Le Président ouvre la séance à 20h30

### **1) Assemblée générale de la SWDE du 27 mai 2014 – approbation des points de l'ordre du jour**

Le Conseil,

Vu la convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'intercommunale "SWDE" qui aura lieu le mardi 27 mai 2014;

Vu que l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire comporte les points suivants:

1. *Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2013;*
2. *Rapport du Conseil d'administration;*
3. *Rapport du Collège des commissaires aux comptes;*
4. *Approbation des bilan, compte de résultats et annexes au 31 décembre 2013;*
5. *Décharge aux administrateurs et au Collège des commissaires aux comptes;*
6. *Election d'un administrateur.*

Vu les différents documents informatifs relatifs à ces ordres du jour;

A l'unanimité;

**DECIDE** d'approuver les points de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de l'intercommunale SWDE du 27 mai 2014.

### **2) Assemblée générale de l'intercommunale C.A.H.C. - Centre d'Accueil "Les Heures Claires" du 20 juin 2014 – approbation des points de l'ordre du jour**

Le Conseil,

Vu la convocation à l'assemblée générale de l'intercommunale C.A.H.C. – Centre d'Accueil "Les Heures Claires" qui aura lieu le 20 juin 2014;

Vu que l'ordre du jour de l'assemblée générale comporte les points suivants:

1. *Désignation des scrutateurs*
2. *Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 décembre 2013*
3. *Approbation des comptes 2013:*
  - *Rapport du Commissaire – attestation sans réserve des comptes annuels*
  - *Rapport d'analyse financière des comptes annuels (réviseur)*
  - *Rapport de gestion*
  - *Bilan social*
4. *Attribution du marché de service relatif à la mission de commissaire réviseur pour les périodes comptables 2014 à 2016*
5. *Décharge des Administrateurs et Commissaires*

Vu les différents documents informatifs relatifs à cet ordre du jour;

A l'unanimité;

**DECIDE** d'approuver les points de l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'intercommunale C.A.H.C. – Centre d'Accueil "Les Heures Claires" du 20 juin 2014.

### **3) Assemblée générale ordinaire de l'intercommunale AQUALIS du 4 juin 2014 – approbation des points de l'ordre du jour**

Le Conseil,

Vu la convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'intercommunale AQUALIS qui aura lieu le 4 juin 2014;

Vu que l'ordre du jour comporte les points suivants:

1. *Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée générale*
2. *Nomination d'administrateurs en vue de pourvoir à la vacance de mandats – ratification*
3. *Rapport de gestion du conseil d'administration pour l'exercice 2013: approbation*
4. *Rapport spécifique sur les prises de participation pour l'exercice 2013: approbation*
5. *Rapport du collège des contrôleurs aux comptes: prise d'acte*
6. *Bilan et compte de résultat au 31.12.2013: approbation*
7. *Décharge aux administrateurs: décision*
8. *Décharge aux membres du collège des contrôleurs aux comptes: décision*
9. *Divers*

Vu les différents documents informatifs relatifs à cet ordre du jour;

A l'unanimité;

**DECIDE** d'approuver les points de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de l'intercommunale AQUALIS du 4 juin 2014.

### **4) Compte budgétaire, du bilan, du compte de résultats et des annexes de l'exercice 2013 de la Commune – approbation**

Le Conseil,

Vu notamment l'article L1312-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation;

Vu le tableau de concordance entre les droits constatés et les imputations comptables du service ordinaire avec les produits et les charges du compte de résultats;

Attendu que le compte budgétaire se présente comme suit:

<u>Service ordinaire:</u> droits constatés (montant net):	9.446.366,37
dépenses engagées:	7.913.036,40
excédent:	1.533.329,97

<u>Service extraordinaire:</u> droits constatés (montant net) :	2.432.570,57
dépenses engagées:	1.974.407,90
excédent:	458.162,67

Vu le bilan dressé au 31.12.2013 dont le total s'élève à 59.560.387,57 Eur.;

Vu le compte de résultats dégageant un boni d'exploitation de 651.231,81 Eur. et un boni de l'exercice de 509.112,52 Eur.;

Sur proposition du Collège;

Après en avoir délibéré;

Par 11 voix contre 7 abstentions (M. VANDEN BULCK, Mme BRAUN-SCHROEDER, M. DE LEUZE, M. MATHIEU, Mme WILLEM-MARECHAL, Mme MAGIS et M. CHAUMONT);

#### **DECIDE:**

- d'arrêter le compte communal de l'exercice 2013 tel qu'il est présenté et résumé ci-dessus, pour être soumis à l'approbation du Collège provincial.
- d'arrêter le bilan au 31.12.2013.
- d'arrêter le compte de résultats du susdit exercice.

## **5) Compte budgétaire, du bilan, du compte de résultats et des annexes de l'exercice 2013 du CPAS- approbation**

Le Conseil,

Vu la législation en vigueur concernant la gestion budgétaire et financière des centres publics d'action sociale;

Vu l'article 89 de la loi du 8 juillet 1976 organique des Centres Publics d'Action Sociale;

Vu les comptes annuels du Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) pour l'exercice 2013, arrêtés provisoirement par le Conseil de l'action sociale en séance du 05.05.2014;

Attendu que les résultats budgétaires se clôturent respectivement, au service ordinaire par 24.031,56 € et au service extraordinaire par 0 €;

Considérant que le total du bilan s'élève à 584.588,66 €, que le compte de résultats dégage un mali d'exploitation de 38.653,66 € et un mali de l'exercice de 68.389,12 €;

Par 9 voix contre 8 abstentions (M. VANDEN BULCK, Mme BRAUN-SCHROEDER, M. DE LEUZE, M. MATHIEU, Mme WILLEM-MARECHAL, Mme MAGIS, M. CHAUMONT et Mme FRANSSSEN);

### **DECIDE D'APPROUVER:**

- le compte budgétaire du C.P.A.S. pour l'exercice 2013 se clôturant respectivement, au service ordinaire par 24.031,56 € et au service extraordinaire par 0 €.

- le bilan du C.P.A.S. pour l'exercice 2013, dont le total s'élève à 584.588,66 €.

- le compte de résultats dégage un mali d'exploitation de 38.653,66 € et un mali de l'exercice de 68.389,12 €.

## **6) Marché public de fournitures - Acquisition d'une benne de terrassement pour le service de la voirie - Approbation des conditions et du mode de passation**

Ce point est reporté à l'ordre du jour du prochain Conseil communal.

### ***Monsieur le Bourgmestre demande à l'Assemblée du Conseil communal l'ajout de 3 points supplémentaires:***

***1. Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de l'intercommunale TECTEO du 20 juin 2014 – approbation des points de l'ordre du jour***

***2. Assemblée générale ordinaire de l'intercommunale "NEOMANSIO" du 18 juin 2014 – approbation des points de l'ordre du jour***

***3. Assemblée générale de l'intercommunale SPI du 23 juin 2014 – approbation des points de l'ordre du jour***

Le Conseil,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et notamment son article L1122-24 qui stipule qu'aucun objet étranger à l'ordre du jour ne peut être mis en discussion, sauf dans les cas d'urgence où le moindre retard pourrait occasionner du danger;

Considérant que l'urgence doit être déclarée par les deux tiers au moins des membres présents;

A l'unanimité;

**MARQUE** son accord sur l'ajout des trois points supplémentaires précités.

### **Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de l'intercommunale TECTEO du 20 juin 2014 – approbation des points de l'ordre du jour**

Le Conseil,

Vu la convocation aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire de l'intercommunale "TECTEO" qui aura lieu le 20 juin 2014;

Vu que l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire comporte les points suivants:

1. *Elections statutaires: nomination à titre définitif d'un Administrateur représentant les Communes associées et d'un Administrateur représentant la Province de Liège;*
2. *Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration;*
3. *Rapport du Commissaire-reviseur;*
4. *Rapport du Collège des Commissaires;*
5. *Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2013;*
6. *Approbation des comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2013;*
7. *Répartition statutaire;*
8. *Décharge à donner aux Administrateurs et aux membres du Collège des Commissaires.*

Vu que l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire comporte les points suivants:

1. *Modification de la dénomination sociale en "PUBLIFIN".*
2. *Adaptation des statuts par suite de la modification de la dénomination sociale (art 1<sup>er</sup>, 6 et 54: suppression de l'occurrence "Tecteo" et remplacement par la nouvelle dénomination sociale "PUBLIFIN"*

Vu les différents documents informatifs relatifs à cet ordre du jour;

A l'unanimité;

**DECIDE** d'approuver les points de l'ordre du jour des assemblées générales ordinaire et extraordinaire de l'intercommunale TECTEO du 20 juin 2014.

### **Assemblée générale ordinaire de l'intercommunale "NEOMANSIO" du 18 juin 2014 – approbation des points de l'ordre du jour**

Le Conseil,

Vu la convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'intercommunale "NEOMANSIO" qui aura lieu le 18 juin 2014;

Vu que l'ordre du jour de l'assemblée générale comporte les points suivants:

1- *Examen et approbation:*

- *du rapport d'activités 2013 du Conseil d'administration,*
- *du rapport du Collège des contrôleurs aux comptes,*
- *du bilan,*
- *du compte de résultats et des annexes au 31 décembre 2013;*

2- *Décharge à donner aux administrateurs et aux membres du Collège des contrôleurs aux comptes;*

3- *Lecture et approbation du procès-verbal.*

Vu les différents documents informatifs relatifs à cet ordre du jour;

A l'unanimité;

**DECIDE** d'approuver les points de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de l'intercommunale NEOMANSIO du 18 juin 2014.

### **Assemblée générale de l'intercommunale SPI du 23 juin 2014 – approbation des points de l'ordre du jour**

Le Conseil,

Vu la convocation à l'assemblée générale de l'intercommunale SPI qui aura lieu le 23 juin 2014;

Vu que l'ordre du jour de l'assemblée générale comporte les points suivants:

1. *Approbation:*

- *des comptes annuels au 31 décembre 2013 y compris la liste des adjudicataires*
- *du rapport de gestion du Conseil d'Administration*
- *du rapport du Commissaire*

2. *Décharge aux Administrateurs*
3. *Décharge au Commissaire*
4. *Démissions et nominations d'Administrateurs*

Vu les différents documents informatifs relatifs à cet ordre du jour;  
A l'unanimité;

**DECIDE** d'approuver les points de l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'intercommunale SPI du 23 juin 2014.

***L'ordre du jour en séance publique étant épuisé, le Président prononce le huis-clos et le public admis en salle des délibérations se retire.***

**7) Opération de développement rural - Prise d'acte - Démission d'un membre de la Commission Locale de Développement Rural (C.L.D.R.)**

[huis-clos]

**8) Conseil de Police - Remplacement d'un membre effectif démissionnaire et désignation de suppléants**

[huis-clos]

**9) Personnel enseignant – décisions du Collège communal - ratifications**

[huis-clos]

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21h15

En séance du 23 juin 2014, le présent procès-verbal a été adopté en application de l'article 49, alinéa 2, du règlement d'ordre intérieur.

La Directrice,

Le Président,